

L'agglo *la lettre*

Lettre d'information des élus et des agents de L'agglo Foix-Varilhes

À LA UNE

Le conseil de développement favorise la concertation citoyenne

Créé le 27 février 2019 par le conseil communautaire de L'agglo, le conseil de développement (Codev) est une instance de concertation citoyenne dont le but est de faire émerger des paroles multiples et collectives sur des questions d'intérêt commun afin d'enrichir l'action publique.

Une expertise citoyenne autour des projets du territoire

Composée de 48 citoyens issus du territoire, le Codev constitue un lieu de réflexion et de dialogue autour des projets portés par L'agglo et de tout autre sujet intéressant le territoire. Depuis sa création, il a ainsi contribué à la définition du plan vélo, au projet de création de la résidence autonomie et à la rénovation de la médiathèque à Foix ou encore à la végétalisation du parvis.

Le Codev est représenté dans de nombreuses instances de pilotage local (Action cœur de ville, CIAS, comité mobilité) et régional (coordination des Codev d'Occitanie) au travers desquelles il peut exprimer sa vision citoyenne des projets et observer une veille quant à leur avancement.



Thomas Fromentin et Sophie Privat



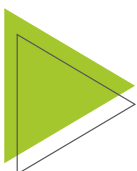
Réunion du Codev le 20 septembre 2023

Des rencontres régulières

Réuni par Thomas Fromentin le 20 septembre dernier pour évoquer le bilan à mi-parcours du projet de territoire, le Codev, en présence de sa présidente Sophie Privat, a souhaité orienter ses prochaines réflexions autour de trois sujets à fort enjeu : le développement des pratiques de mobilités actives et plus particulièrement le vélo, l'élaboration du PLUi-H et notamment la question du zéro artificialisation nette et la gestion de l'eau.

Prochain rendez-vous :

Mardi 19 décembre 2023 à 18h30 au pôle culturel de L'agglo à Varilhes, le Codev tentera de répondre à la question : "Le manque d'infrastructures, la difficulté à aménager la voirie doivent-ils empêcher le développement de la pratique du vélo ?", avec la participation de Vélo09 et de la Maison des mobilités.



Comment nous joindre :
L'agglo Foix-Varilhes
1A avenue du Général de Gaulle 09000 Foix
Tél. : 05 34 09 09 30
accueil@agglo-pfv.fr
www.agglo-foix-varilhes.fr



- ▶ **Ciné-goûter** : projection du film « Dounia et la princesse d'Alep », de Marya Zarif et André Kadi
25/11/2023 à 15h
Médiathèque de L'agglo à Varilhes
- ▶ **Concert de l'ensemble vocal féminin**
25/11/2023 à 18h
Chapelle de Montgauzy à Foix
26/11/2023 à 16h30
Église de Varilhes
- ▶ **Racontou sur les animaux imaginaires**
À partir de 3 ans
29/11/2023 à 10h
Médiathèque de L'agglo à Varilhes
- ▶ **Exposition « Rugby et mémoires »**
en partenariat avec l'ONAC-VG
Jusqu'au 30/11/2023
CHRD à Varilhes
- ▶ **Classe ouverte des classes de théâtre**
05/12/2023 à 19h (initiation 1 et 2)
06/12/2023 à 17h30 (initiation 1 et 2)
14/12/2023 à 18h (éveil)
École de musique et de théâtre à Foix
- ▶ **Conférence « Jean Moulin et le Conseil national de la Résistance »**
De Pierre Chevalier, historien membre du bureau national de l'association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance
07/12/2023 à 20h30 - CHRD à Varilhes
- ▶ **Expo Girlz ! Le rap au féminin**
Jusqu'au 08/12/2023
École de musique et de théâtre à Foix
- ▶ **La ludo t'envoie dans l'Espace !**
Jusqu'au 16/12/2023
Ludothèque de L'agglo à Varilhes
- ▶ **Des dinosaures à la ludo !**
Jusqu'au 16/12/2023
Ludothèque de L'agglo à Ferrières
- ▶ **Exposition de photos « Jazz à Foix »**
Par David Rivas
Jusqu'au 29/12/2023
Médiathèque de L'agglo à Foix
- ▶ **Concert de l'ensemble vocal « À cœur d'hommes »**
08/12/2023 à 20h30
Chapelle du village de Celles
- ▶ **Conseil communautaire**
13/12/2023 à 18h30 - Forges de pyrène
- ▶ **Audition des classes d'instruments**
20/12/2023 à partir de 14h30
École de musique et de théâtre à Foix
- ▶ **Match d'impro des classes de théâtre**
20/12/2023 à 17h
École de musique et de théâtre à Foix
- ▶ **Concert des orchestres**
22/12/2023 à 18h
Centre culturel Olivier Carol à Foix
- ▶ **Exposition « Les droits des enfants »**
Prêtée par la bibliothèque départementale
En partenariat avec l'association la Cimade,
dans le cadre du Festival Migrant'scène
Jusqu'au 08/01/2024
Pôle culturel et médiathèque à Varilhes

AU CŒUR D'UN SERVICE

Le service transport scolaire

Depuis le 9 juillet 2023, L'agglo exerce pleinement sa compétence en matière d'organisation des transports scolaires pour l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire (compétence qui était déléguée depuis 2018 à la Région Occitanie, qui continue d'organiser le transport des élèves domiciliés sur le territoire de L'agglo et scolarisés en dehors du territoire). Ce service est rattaché au pôle habitat, aménagement et mobilité dirigé par Cyrille Jacob. Pour gérer les transports scolaires, Maud Dumas a été recrutée en qualité de chargée de mission.



Une première rentrée réussie

Cette nouvelle organisation a été bien comprise des parents, ce qui a permis la bonne réussite de cette première rentrée. En effet, sur les 1 112 élèves inscrits, 1 037 ont été enregistrés avant le 31 juillet, date jusqu'à laquelle l'inscription était gratuite (25 € ensuite pour les retardataires). Il est à noter que pour éviter de doubler les services, 232 des élèves inscrits de « compétence agglo » sont transportés par la Région sur des lignes pénétrantes (exemple : des élèves résidant à Saint-Paul-de-Jarrat utilisent les services de la Région en provenance de Lavelanet) par le biais de conventions d'affrètement. À l'échelle de son territoire, L'agglo organise 31 services confiés dans le cadre de marchés publics à trois sociétés de transport. 30 cars desservent ainsi 121 points d'arrêts et permettent aux élèves de rejoindre les 34 établissements scolaires du territoire, dont un lycée professionnel, un lycée d'enseignement général et technologique, un collège et quatre regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Le coût estimé du service pour l'année scolaire 2023-2024 s'élève à 930 000 €, ce qui représente un coût moyen de 835 € par enfant (L'agglo perçoit une dotation de compensation de la Région de 857 000 €).

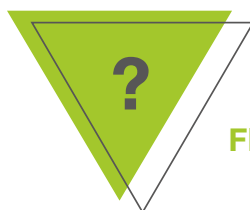
Inscriptions : mode d'emploi

Les élèves résidant dans l'une des 42 communes de L'agglo et se rendant dans un établissement scolaire situé sur le territoire de L'agglo, dès lors qu'ils habitent à plus de 3 km de l'établissement, peuvent s'inscrire en ligne sur le site Internet mis en place par L'agglo : <https://lagglo.montransportscolaire.net/transcol/web/>.

Les élèves résidant dans l'une des 42 communes de L'agglo mais se rendant dans un établissement scolaire situé en dehors de L'agglo continuent à s'inscrire, comme les années précédentes, auprès de la Région via le site d'inscription en ligne : <https://mes-transports.laregion.fr>.

Contacts :

Service transport scolaire de L'agglo Foix-Varilhes
1 A Avenue du Général de Gaulle 09000 Foix
05 34 09 09 39 - transport-scolaire@agglo-pfv.fr



FRR : quésako ?

FRR : France ruralités revitalisation

France ruralités revitalisation (FRR) est le nom donné par le gouvernement au futur zonage qui, à partir du 1^{er} juillet prochain, conduira à fusionner plusieurs dispositifs existants parmi lesquels les zones de revitalisation rurale (ZRR). Ce zonage sera décliné à deux niveaux : FRR et FRR+. Les critères de classement sont en cours de définition. Comme c'était le cas pour les ZRR, l'appartenance à une commune classée en FRR ouvrira le droit (sous certaines conditions), pour les entreprises et les professions médicales, à des exonérations fiscales et sociales.

EN BREF

► La résidence autonomie à Foix, c'est parti !

Un mois après le démontage des parquets de la « maison Lestrade » réalisé par le jeune ébéniste ariégeois Arnaud Calixte et son confrère Jacques Morère, ébéniste restaurateur depuis 40 ans, une nouvelle étape a été franchie début novembre avec le lancement des travaux préparatoires au diagnostic archéologique.

► L'agglo Foix-Varilhes Territoire d'industrie

L'agglo vient d'être labellisée Territoire d'industrie par l'État, aux côtés des sept autres intercommunalités d'Ariège. Doté de 100 millions d'euros pour réindustrialiser le pays, ce programme national consiste à aider les territoires dont les acteurs locaux sont mobilisés et prêts à travailler ensemble pour développer des activités industrielles. C'est précisément ce qu'ont fait les Ariégeois en misant sur le collectif avec la CCI Ariège et la Région Occitanie pour obtenir ce label et massifier leurs actions de soutien aux projets industriels.

► Conférence des maires

Réunis à Cos le 15 novembre, à l'invitation de Thomas Fromentin, les maires des communes de L'agglo ont échangé sur différentes thématiques : le bilan à mi-parcours du projet de territoire, la programmation annuelle des politiques territoriales et la présentation du référent déontologique pour les élus.

► Rencontre avec les secrétaires de mairie et DGS du territoire

Deux fois par an, secrétaires de mairies, directeurs généraux des services des communes et équipe de direction de L'agglo se réunissent pour échanger sur les projets, actions, dispositifs et services mis en place sur le territoire. Dernière en date, le 13 novembre dernier, avec parmi les points évoqués : le PLUi-H, le transport scolaire et le transport à la demande, la gestion des eaux pluviales urbaines, l'intervention d'un maître-nageur sur le temps scolaire ainsi que des sujets juridiques et financiers.

► Accord de méthode portant négociation du régime indemnitaire

Le 27 novembre dernier, le comité social territorial (CST) a acté un nouvel accord de méthode visant à la revalorisation du régime indemnitaire avec pour objectif la mise en œuvre d'une grille révisée au 2nd semestre 2024.

► Visite de la députée Martine Froger



Martine Froger en visite dans les services de L'agglo

Martine Froger, députée de la 1^{re} circonscription de l'Ariège, est venue visiter des services de L'agglo le 24 novembre à Foix. Guidée par Thomas Fromentin, elle a pu échanger avec les équipes de la médiathèque, du pôle jeunesse, du centre aquatique et du multi-accueil petite enfance, autour de questions aussi variées que l'accès pour tous à la culture, le coût de l'énergie et les recherches d'économie d'eau

pour le centre aquatique ou encore le maintien de la qualité du service public de la petite enfance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE : c'est voté

Séance du 8 novembre : L'agglo défend ses zones de revitalisation rurale

Les élus ont adopté à l'unanimité une motion en faveur du maintien des communes de L'agglo classées en zone de revitalisation rurale dans le futur zonage France ruralités revitalisation (voir le Quézako).

La réforme gouvernementale en cours nous fait craindre le pire. À ce jour, les communes de L'agglo sont exclues de ce nouveau dispositif alors que 26 d'entre elles en bénéficient dans sa version actuelle.

Une part de notre attractivité est en danger. Si notre territoire était exclu de ce zonage, nos petites entreprises, associations, professionnels du tourisme et professions médicales perdraient les exonérations fiscales et sociales auxquelles ils ont droit depuis plusieurs années (sous conditions). Des équilibres économiques, souvent précaires, seraient dégradés et les médecins s'installeraient encore moins chez nous !

Le président Thomas Fromentin a échangé à plusieurs reprises avec la ministre Dominique Faure en charge des collectivités locales et de la ruralité pour l'alerter sur le caractère inéquitable de cette proposition de zonage. Notre députée, Martine Froger et notre sénateur, Jean-Jacques Michau, sont fortement mobilisés pour défendre à Paris le dynamisme de notre ruralité ariégeoise.

Le chiffre du mois



36 %

C'EST LA PROPORTION DE
FEMMES ACTUELLEMENT
MAIRES DANS LES 42
COMMUNES DE L'AGGLO
(soit 15).

Elles n'étaient que 14 % en fin de mandature précédente (2020). La parité, on n'y est pas encore, mais ça progresse !

Travaux de L'agglo



• Espaces publics :

- Future résidence autonomie à Foix : sécurisation et barriérage après démolition préalable au diagnostic archéologique

• Bâtiments :

- Crèche à Varilhes : nettoyage de la façade côté route

• Travaux dans les zones économiques :

Permilhac :

- création d'un ralentisseur trapézoïdal sur la voie menant à Decathlon

Patau :

- pose de coussins Berlinois (4 unités) sur la chaussée

Bigorre :

- réalisation d'une purge de chaussée
- réalisation d'un puits sec
- élagage d'arbres



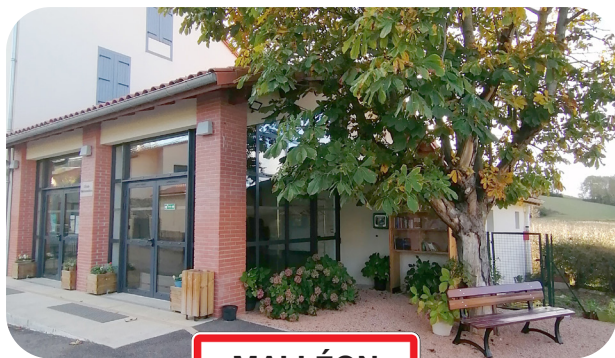
UNE COMMUNE À LA UNE

Malléon

Malléon est une commune du Canton du Val d'Ariège, dans la Vallée du Crieu, en retrait de la départementale 10 allant de Pamiers à Lavelanet. Situé à 359 mètres d'altitude, le village est entouré de collines dont la plus haute, le Mont Pastouret, culmine à 730 mètres. Ce site remarquable, de par son accès particulier et son point de vue à 360°, a accueilli le 9 juin 1944, après la terrible bataille de Vira, les maquisards Francs-tireurs et partisans (FTP) qui avaient déménagé de la Vallée du Douctouyre pour installer leur base sur ce belvédère stratégique.

Trois écoles pour cinq villages

L'école du village ayant fermé en 1971, Malléon fait partie du regroupement pédagogique géré par le syndicat intercommunal à vocation éducative (Sive) de la Vallée du Crieu réunissant les communes de Coussa, Saint-Félix-de-Rieutord, Ségura et Ventenac. Un ramassage scolaire, désormais organisé par L'agglo, assure la rotation des élèves entre les cinq villages et les trois écoles (Coussa, Saint-Félix-de-Rieutord, Ségura). Sept petits Malléonais fréquentent ces établissements.



MALLÉON

Des équipements de loisirs pour tous

La rénovation du bâtiment de l'ancienne école a permis la création de l'espace associatif « L'école buissonnière ». Ouverte en 2021, cette salle est mise à disposition du Comité des fêtes pour l'organisation de manifestations et ateliers : atelier peinture, guitare, couture, gymnastique... Des soirées jeux pour tous les âges y sont régulièrement organisées ainsi que des animations plus originales comme les *guitaroké*. Pour se détendre et profiter de leur temps libre, les habitants disposent également d'une aire de jeux pour les enfants, d'un terrain de pétanque, de deux jardins publics à partager avec tables et bancs et d'une boîte à livres.

Le patrimoine, mémoire du village

« Sur son territoire, Malléon possède plusieurs monuments anciens qui témoignent de l'histoire du village. Un patrimoine remarquable que la commune entend préserver » explique Colette Lagarde Authié, maire depuis 2014. Ainsi, le lavoir qui était un lieu social où s'échangeaient les nouvelles du village voire de la région, a été entièrement restauré. À proximité, se dresse encore un ancien métier à ferrer. Plus mystérieux, le mur clocher d'une ancienne église romane résiste à côté du cimetière. À ce jour, personne n'a réussi à en déterminer l'origine. Les ruines de l'ancien château de Malléon occupent quant à elles le sommet de la colline à 1 km au Sud-ouest du village en la limite de la commune de Ségura. Enfin, l'église Saint-Pierre construite sur la place du village en 1714 contient de nombreux objets classés comme une vierge en bois, le tabernacle, la cloche...

Carte d'identité

Maire :

Colette Lagarde-Authié

Population :

79 habitants

Superficie :

6,78 km²

Habitants :

Malléonaises, Malléonais

